BULLETIN D'INFORMATIONS DE BLAZIERT – ÉTÉ 2023

Chères Blaziertoises, Chers Blaziertois,
Au moment où j'écris ces mots, vendredi 23 juin, je ne peux que m'attrister des conséquences des deux gros épisodes orageux des 20 et 21 juin. Jusqu'à présent, nous étions à peu près "passés entre les gouttes et les grêlons" à comparer aux orages de juin dernier. Nous avions aussi été épargnés par rapport au gel tardif de l'année dernière. Malheureusement cette chance a été interrompue. D'autres communes comme Miradoux ou Condom ont subi des dégâts d'une grande intensité. Je m'associe au désarroi et au découragement de ceux qui ont été sévèrement touchés dans les cultures, les arbres ou les habitations.
Espérons que le ciel va se calmer pour permettre maintenant les moissons, récoltes et vendanges et remettre en état ce qui a été touché dans vos propriétés.
Ce début d'année avait pourtant bien commencé par un moment fort de la Commune avec la première édition de « Faites le Printemps à Blaziert » le dimanche 16 avril qui a été une grande réussite ! Bravo et merci à Emmanuel Marion, à l'initiative de cette manifestation en lien avec notre village labellisé 4 fleurs. Il y a œuvré avec enthousiasme et la participation de toute une équipe de bénévoles qui a permis le succès de cette journée avec le ciel clément ce jour-là.
La satisfaction des 35 exposants et les témoignages positifs de nombreux visiteurs nous ont convaincus, l'association « Les Amis de Blaziert » et la Commune, co-organisateurs, de pérenniser cet événement qui aura lieu tous les 3ème dimanche d'avril. En 2024, ce sera le dimanche 21 avril.
Nous avons aussi décidé de fixer la fête de Blaziert au 2ème samedi de Juillet soit cette année le samedi 8 juillet. J'espère que vous serez nombreux à profiter du programme préparé par « les Amis de Blaziert ». Vous verrez dans ce bulletin les autres événements de cet été organisés par cette association avec bien sûr la réouverture pour l'été du Bla Blaziert Café (BBC) grâce à tous les bénévoles que je remercie chaleureusement.
La MJC organisera également un vide grenier le dimanche 22 Octobre. Merci à eux pour cette manifestation toujours appréciée.
Et au début de cet été avec l'automne à venir, je n'oublie pas nos amis chasseurs. La société de chasse de Blaziert, animée par Guy Panchéri , continue d'agir pour permettre un équilibre indispensable au niveau local. Merci également à eux !
Au nom du Conseil Municipal, je renouvelle mes encouragements à tous pour faire face à tous les dommages subis. Et je vous souhaite malgré tout un bel été ! Bonne lecture !

Guy-Noël Dufour, Maire de Blaziert

Décisions principales prises lors des derniers conseils municipaux (16 mars – 6 Avril)

Voici un résumé des principales décisions :
La validation des comptes pour l'année 2022 et l'approbation du budget provisionnel 2023.
L'approbation du maintien des taux communaux (taxes foncières sur le bâti et non bâti et taxe d'habitation sur les résidences secondaires).
La modification des indemnités des élus.
Le renouvellement du contrat avec le prestataire en charge de l'entretien des espaces verts.
Le lancement de deux dossiers d'investissement nécessitant subventions pour la rénovation énergétique de l'école ainsi que la réfection de la toiture et isolation des combles de la mairie.
Une participation budgétaire au voyage scolaire de l'école de Blaziert.
La provision d'un budget de 1500 euros pour l'aménagement extérieur devant la salle des associations.
Le projet de charte pour la protection de l'alignement des arbres pour l'accès au village.

Benjamin Clerc

Du côté des champs

Entre gelées tardives, sécheresse, orages ravageurs et marchés déstabilisés par la guerre en Ukraine, l'année 2022 restera une année très difficile pour les exploitations à Blaziert.
2023 n'avait pas trop mal commencé même si le printemps humide avait gêné les travaux des champs, l'entretien des vignes et la fenaison. Les deux orages des 20 et 21 juin ont cassé cette bonne lancée avec tous les dégats causés dans les cultures.

Malgré tout, il faut rester optimiste !
Nos sols et leurs configurations permettant la polyculture, deviennent dans ce contexte de dérèglement climatique un atout non négligeable.
Cette adaptabilité fait évoluer en permanence l'aspect de nos campagnes, et des plantes moins gourmandes en eau telles que la luzerne, le pois chiche, le tournesol et le sorgho grignotent de la superficie au détriment du maïs.

Mais restons vigilants et mobilisés pour lutter contre le réchauffement climatique.
Chaque action, quelle que soit son ampleur, a son importance !
" Un battement d'ailes de papillon, peut engendrer un typhon à l'autre bout du monde"

Muriel Thore

Bénévoles et fleurissement

L'activité dominante de ce début d'année fut la préparation et mise en forme du village afin d'accueillir les nombreux visiteurs attendus pour l'événement « Faites le Printemps à Blaziert » du 16 avril.
Une matinée citoyenne extraordinaire fut organisée le 1er avril lors de laquelle 21 bénévoles ont réalisé un travail intense mais bien récompensé par les commentaires de visiteurs : Création de différents panneaux de signalétique pour le 16 Avril, peinture des volets de la Mairie, taille en topiaire des loniceras du pied de l'escalier, apport de BRF aux pieds des arbres récemment plantés, évacuation de pierres et autres déchets du cimetière, et nettoyage du terrain derrière le Monument aux Morts.

Le travail fourni par les bénévoles du fleurissement fut particulièrement intense dès le début de l'année avec la plantation de vivaces (sauges, graminées et gauras devant la statue de la vierge) et la création d'un massif de graviers pour vivaces de terrains secs en face du parking du cimetière.

Trois petits arbres ont été plantés sur le chemin de ronde (talus Nord-Ouest) : 1 sureau pourpre, 1 parrotia, 1 érable de Cappadoce.

Sur le chemin des Senteurs, l'accent est désormais mis sur des vivaces odorantes et résistantes à la sécheresse (diverses sauges, plusieurs variétés de thyms, achillées, lavandes).
Bacs et jardinières : Afin de limiter les arrosages et poursuivre notre logique de développement durable, nous souhaitons réduire d'année en année les plantations d'annuelles ainsi que le nombre de bacs et jardinières de la Rue des Fleurs.
Après la réfection du bas du mur du Foyer, des vivaces vont être installées dans les nouvelles plate-bandes.
Une visite de courtoisie du Jury Départemental des Villes et Villages Fleuris aura lieu le 19 juillet.
Un grand merci à tous les bénévoles du fleurissement qui s'impliquent dans cette aventure si valorisante pour notre commune.

Yolande Gaikowski

Du côté des Amis de Blaziert

" Les Amis de Blaziert" se sont réunis le 31 mai en AG pour faire le bilan des évènements passés, des projets à venir, puis procéder à l'élection d' un nouveau bureau.
Après avoir animé les soirées des vendredis, Le Café associatif " le Bla- Blaziert-Café" réouvre pour sa 3eme saison estivale jusqu'à début septembre .

Les bénévoles vous y accueillent du mercredi au dimanche, de 11h à 14h et de 16h à 20h.
Trois expositions vont s'y succéder tout au long de l'été (Louise Henderson, Danièle Pancheri, Ruth Van der Veer)
Au cours de ces derniers mois plusieurs événements avaient rassemblé de nombreux Blaziertois :
Le Concert de Noël animé par la Chorale de Caussens et la soirée Choucroute le 4 février qui a réuni plus de 80 pers en toute convivialité.

L' Association des Amis de Blaziert
a le plaisir de vous convier a

L'EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE
DE LOUISE HENDERSON
"WILD WEST"

Le vernissage aura lieu au Bla-Blaziert Café
Vendredi 23 juin à 18h

Louise et Dale Henderson partagent leur temps entre Lectoure et l'Arizona. Ils vous invitent à découvrir leurs années au Winchester Ranch, ses cow-boys et ses paysages magnifiques.

Le 8 juillet se déroulera la fête du village suivant l'invitation que vous avez reçue dans vos boites aux lettres. Venez nombreux !

Il est déjà prévu un concert cet été de la violoniste renommée Justina Lacourt en l'église Saint Blaise le samedi 12 août à 18h.

Le bureau de l'association des Amis de Blaziert ne manquera pas de vous annoncer tous les nouveaux événements et projets à venir.
Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour rejoindre l'équipe des bénévoles.
Bien chaleureusement.

Christine Bernard Peyvergès

“Faites le printemps”, 16 avril 2023

C'est l' ancien président des « Amis de Blaziert », Emmanuel Marion, qui a été à l'origine du projet : au cours d'une réunion de l'association , à l'automne 2022, il a fait remarquer que Blaziert était la seule des 4 communes labellisées « 4 fleurs » du Gers à ne pas organiser de manifestation annuelle autour des plantes. L'idée a été bien accueillie, et l'on s'est rapidement mis d'accord sur l'importance de se démarquer des événements du même type, nombreux dans la région , par l'adoption d'un thème directeur bien dans l'air du temps : celui des plantes sobres en eau. Il fallait également choisir le moment adapté : la date du 16 avril a été retenue, car elle ferait de la manifestation de Blaziert l'un des premiers rendez-vous du printemps, les autres communes privilégiant plutôt les mois de mai et juin.

L'organisation à partir de rien d'un événement de ce type n'est pas une mince affaire : il faut trouver les exposants éventuels, les convaincre d'y participer en leur proposant un projet attrayant, et lui donner le plus de visibilité possible. Le travail de communication a donc commencé en novembre 2022, 5 mois avant la date prévue pour l'événement , avec la réalisation d'une plaquette destinée tant aux participants éventuels qu'aux différents organismes locaux, régionaux et même nationaux (« Le Monde » et « L'ami des Jardins » ont ainsi répertorié Blaziert dans leur agenda des manifestations du printemps !)

Autour d'Emmanuel Marion, trois bénévoles ont contacté, expliqué et relancé les uns et les autres. Leurs efforts ont vraiment porté leurs fruits, puisque la manifestation s'est vu décerner le label « Printemps citoyen » par la Région Occitanie, ce qui a permis d'augmenter encore sa visibilité.
Au final, 35 exposants ont répondu positivement : un véritable succès pour une première manifestation.... La commune se devait donc d'être à la hauteur pour les recevoir, en soignant particulièrement l'organisation pratique de la journée. Après plusieurs tours de repérage, l' équipe des organisateurs a réalisé un plan du village, sur lequel ont été matérialisés les emplacements prévus pour les exposants

. Au cours de la journée citoyenne du 1er avril, les bénévoles du village ont décidé d'un plan de circulation pour éviter les embouteillages le jour J, et un atelier de réalisation de panneaux signalétiques a été proposé. L'organisation de la restauration a également été prévue, avec la participation du BBC et de l'association des parents d'élèves.

Le samedi 15 avril, une vingtaine d'habitants de la Commune se sont retrouvés dès 9 heures pour la finalisation des derniers préparatifs : mise en place de la signalétique et des barrières pour la circulation et le parking, matérialisation au sol des emplacements pour les exposants, installation dans la cour de l'école des frigidaires , de la plancha , et d'un barnum gentiment prêté par la commune de Roquepine pour accueillir les consommateurs en cas de pluie, et nettoyage et sonorisation de l'église...

Dès 6h 30 le jour J, les bénévoles du village étaient à pied d'oeuvre pour accueillir les premiers exposants et les diriger vers leur emplacement. A 8h30, tout était en place, et la distribution sur les différents stands de boissons chaudes préparées par l'association et de viennoiseries aimablement offertes par la boulangerie Chambrier de Condom a grandement été appréciée par les uns et les autres.

En attendant les premiers visiteurs, les stands du Foyer et du terrain de basket...

Les premiers visiteurs sont arrivés peu après, et l'affluence, tout au long de la journée, a été constante. Tous ont apprécié la grande variété et la qualité des produits proposés par les exposants (certains d'entre eux étant très renommés dans la région), ainsi que la possibilité de boire et de se restaurer – même si, la manifestation étant victime de son succès, le stock de sandwichs a fini par s'épuiser plus tôt que prévu!)

Un magnifique stand de plantes sobres...

Les visiteurs dans le village

Au final, cette première a été, de l'avis de tous, un succès total. De nombreux exposants, consultés dans les jours qui ont suivi, ont fait part de leur satisfaction quant à son organisation et de leur intention de revenir à Blaziert.

L'Association et la Commune ont donc décidé de pérenniser l'événement tous les troisième dimanches d'Avril. En 2024 ce sera le 21 avril 2024 pour la deuxième édition et nul doute que le succès sera au rendez-vous...

Un grand merci à tous ceux qui ont rendu possible cette belle aventure**!**

Pierre-Jean Durand

Une pause restauration...

Du côté de l'école de Blaziert

Les 24, 25 et 26 mai 2023, les deux écoles du RPI se sont rendues dans le Lot et la Dordogne pour un voyage scolaire! Voici quelques photos qui retracent notre séjour sur le thème de la Préhistoire.

1ere étape du voyage, le 24 mai: départ de Marsolan direction Montignac Lascaux.
Après un pique-nique bien mérité, nous avons visité Lascaux IV et avons pu profiter de son musée interactif.

2ème étape du voyage: découverte de notre lieu de vie: la base de Mezeis à Vayrac, dans le Lot.

3e étape du voyage le 25 mai: rallye photo dans le joli village de Carennac.

4e étape du voyage: nous avons découvert le mode de vie de la chauve-souris au village de Lacave avant d'y visiter une somptueuse grotte géologique où se mèlent colonnes, stalagmites, stalactites et draperies exentriques!

5e étape du voyage le 26 mai:avant de rentrer à Marsolan, nous avons passé la journée à Rocamadour.

Le matin, visite de la cité médiévale en empruntant le chemin de croix. Et l'après-midi, spectacle éducatif au rocher des aigles. Nous y avons découvert aigles, perroquets, milans, ainsi que des vautours qui nous ont offert un magnifique ballet volant.

Pour finir l'année en beauté, les deux écoles du RPI se sont retrouvées à Marsolan le 23 juin pour un spectacle de fin d'année sur ce même thème de la Préhistoire: les enfants ont confectionné leus propres costumes!

Enfin, nous remercions Gaëlle Capitaine pour les années passées à nos côtés et nous lui souhaitons le meilleur pour la suite de ses projets !

Elisabeth Demaison
Véronique Gauran

Cimetière : reprise de concessions pour «Etat d'abandon»

Fin 2021, tous les habitants ont été informés (mail ou courrier) qu'en 2022 serait engagée une procédure de reprise des concessions dont la sépulture est en état d'abandon.

Après un travail préalable, en 2022 (tri des papiers concernant le cimetière et des actes de concessions, analyse des lois et règlements liés à la gestion du cimetière), la procédure a été lancée en 2023 avec l'autorisation donnée par le Conseil Municipal du 16 Mars.

La reprise d'une concession ne peut intervenir avant un délai de 30 ans à compter de l'acte de concession et la procédure ne peut être engagée que 10 ans après la dernière inhumation faite dans le terrain concédé.

Il faut que la concession soit en état d'abandon, c'est-à-dire qu'elle ait cessé d'être entretenue et que son état soit jugé critique (fissures, dégradations, etc..)

La procédure se décline en deux temps :

1 - Constatation de l'état d'abandon :

L'état d'abandon a été constaté par un Procès Verbal établi et signé le 28 Avril dernier, en la présence de Monsieur Le Maire, la Première adjointe (Muriel THORE) et la personne en charge du dossier (Valérie TRAVERT). Aucune autre personne ne s'est jointe à ce rendez-vous. L'état d'abandon porte sur 5 sépultures.

Au préalable, la seule personne connue, descendant, successeur d'un des concessionnaires avait reçu une lettre avec AR émanant du maire, un mois avant la visite, l'invitant à se rendre au rendez-vous du 28 Avril à 10h30 ou à se faire représenter.

Pour les descendants ou successeurs du concessionnaire dont la résidence n'est pas connue, la notification concernant le jour et heure du premier procès-verbal, a été affichée à la mairie et à la porte du cimetière un mois avant la date du PV.

Dans les 8 jours à compter de la visite du 28 Avril, le PV a été notifié par lettre recommandée avec AR à la personne connue lui indiquant la mise en demeure de rétablir la concession en bon état d'entretien.

Dans le même délai de 8 jours, le maire a porté à la connaissance du public le PV par affichage à la porte de la mairie et à celle du cimetière durant un mois. Ces affiches sont renouvelées deux fois à 15 jours d'intervalle.

2 - Formalités préalables à la décision de reprise :

Après écoulement d'un délai d'un an (et non plus trois ans comme précédemment) , un nouveau procès verbal sera établi, dans les mêmes conditions que le PV initial pour constater si l'état d'abandon a été interrompu ou non. .
Ce PV fera mention, selon le cas, d'une amélioration ou d'une aggravation de l'état de la concession.
Ce PV sera, de la même manière, notifié aux intéressés et comportera comme le premier procès verbal les indications des mesures à prendre pour éviter la reprise de la concession.
Un mois après cette notification, Le Maire aura la faculté de saisir le Conseil Municipal qui décidera s'il y a lieu ou non de reprendre la concession. Le Maire est seul juge de l'opportunité de saisir le Conseil Municipal.
Un arrêté prononcera la reprise des concessions. Les terrains occupés par les concessions reprises pourront faire l'objet d'un nouveau contrat de concession.

Les photos de cette page montrent les 5 sépultures concernées

Point sur les travaux en cours

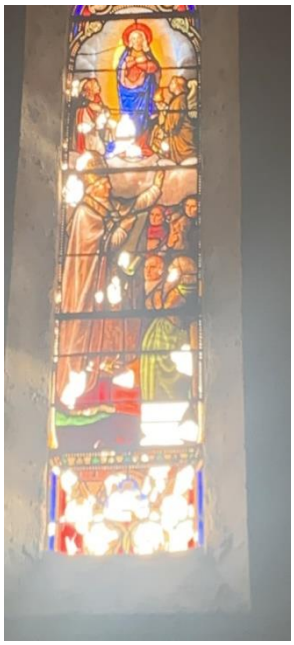

Trois dossiers d'investissement sont en cours en 2023
:

La tranche 2 de restauration des vitraux de l'église. Avec les dégâts causés par la grêle du 3 juin 2022, cela représente un montant total HT d'environ 17.000 Euros. Pour ce dossier la collecte ouverte avec la Fondation du Patrimoine est en toujours en cours . Vous pouvez faire un don qui ouvre droit à réduction d'impôt sur le site de la Fondation du Patrimoine : https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-blaise-de-blaziert

La réfection du toit de la mairie et de l'isolation des combles qui sont en très mauvais état tous les deux. Ce travail d'un montant HT d'environ 34.000 Euros devrait être réalisé en octobre.

La rénovation énergétique de l'école suite à la fin de vie de la vieille chaudière à gaz. L'isolation des combles de la salle du périscolaire sera renforcée. Ce dossier d'un montant HT d'environ 26.000 Euros avec la pompe à chaleur air/eau sera réalisé cet été.

Pour ces dossiers, des demandes de subvention ont été déposées auprès de l'Etat, de la Région et du Département pour minimiser au maximum le reste à charge pour la Commune.

Je rappelle à ce sujet que pour la tranche 1 des vitraux le reste à charge final a été de « zéro » compte tenu des subventions obtenues, du résultat de la Collecte auprès de la Fondation du Patrimoine et du don fait par le club de Mécènes Armagnac Gers Baïse.

Guy-Noël Dufour

Départ… Arrivée de nouveaux habitants

Au revoir et bonne chance à Odile DONY, Eric MASSON et leurs enfants qui laissent les clés du Hameau de Capuran à trois familles : Nadine et Christian SERRIS, Joëlle DIAZ et Bernard LACOMBE, Audrey SERRIS et Bastien LACOMBE et leurs petites filles Charlise et Maxine LACOMBE .
Maxine est née le 21 juin !

Bienvenue à eux et tous nos vœux de succès pour la suite de la belle aventure du Hameau initiée par Odile et Eric.

Bienvenue également à Audrey DUBUC et Cyril DUFAU qui viennent d'acquérir le terrain avec le hangar face à l'ancien garage FAGET. Tous nos souhaits de réussite pour les projets qu'ils souhaitent y réaliser.

Guy-Noël Dufour au nom du Conseil Municipal

Directeur de Publication du Bulletin Municipal : Guy-Noël Dufour – Maire de Blaziert
Permanences de la mairie : mardi et vendredi de 8h à 12h – Tel : 05 62 28 03 16 - mail : mairie@blaziert.fr